



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 septembre 2021

**Le 27 septembre 2021 à 20 h 30 mn** le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Quercy, en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de M. Christian LESTRADE, Maire.

**Date d'affichage** : 22/09/2021

**Date de convocation** : 22/09/2021

Nombre de conseillers : **15.**

En exercice : **15.**

Présents ou représentés : **14.**

Nombre de votants : **14.**

Présents : Mmes ABADENS Emilie, ALRIC Françoise, COMBRE Marie-Chantal, GUTHMULLER Anne, MATHIEU Patricia, TILLOUS Laure. MM. DANEL Sébastien, DAUCH Patrick, LESTRADE Christian, LARTIGUES Pierre, PLAZEN Régis, RIVIERE Gérard.

Absents représentés : BERNADET Sophia, procuration à Christian LESTRADE. BONNET Philippe, procuration à PLAZEN Régis.

Absente : BERGOGLIO Irène.

A été élu secrétaire : Mme TILLOUS Laure.

Le Procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

### 1. Entretien du réseau Assainissement

---

Pour un montant de 2357,23 € HT.

14 voix POUR à l'unanimité

### 2. Régime indemnitaire RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel)

---

Rajout des CDD d'un an minimum (prime pour 2 agents municipaux).

14 voix POUR à l'unanimité

### 3. Départ à la retraite agent

---

Dépenses à imputer au 6232 « fêtes et cérémonies », délibération mise à jour avec la nouvelle équipe municipale. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Monique Laroque a pris la retraite. Une prime de départ de 300 € lui sera versée.

14 voix POUR à l'unanimité

### 4. Maintenance point d'eau incendie

---

Demande de mise en état et d'entretien des bornes (16 sur la commune de Vazerac et 1 en commun avec Labarthe) et des vannes endommagées auprès de Véolia pour un montant de 6622 € HT.

14 voix POUR à l'unanimité

### 5. Rapport annuel assainissement collectif et non collectif

---

- Assainissement collectif :

Volumes assainis pour 91 branchements d'assainissement collectif sur le village : 6849 m<sup>3</sup> en 2019 et 5706 m<sup>3</sup> en 2020.

Abonnement : 64 € / adhérent

Prix du m<sup>3</sup> : 1,41 € jusqu'à 120 m<sup>3</sup>

Redevance des réseaux de collecte : 30€ / adhérent

- Assainissement non collectif : 18 contrôles en 2019 et 20 en 2020

14 voix POUR à l'unanimité

### 6. Attribution définitive de la Commission locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT)

---

CLECT : 50 888,92 € versés à la commune de Vazerac par la communauté de communes.

14 voix POUR à l'unanimité

## 7. Décision modificative

---

Les dépenses communes aux travaux du bâtiment pour la boulangerie et le logement seront pris en charge par le budget principal de la commune au chapitre 45. En recettes d'investissement au c/4582 et dépenses au c/4581. Puis les dépenses seront ventilées au budget commerces avant la déclaration TVA.

14 voix POUR à l'unanimité.

## 8. Marché boulangerie – Approbation phase Projet

---

Etat d'avancement du projet : retards dus au contexte sanitaire, à la raréfaction des matériaux et de la main d'œuvre qui vont entraîner une augmentation de 18 % soit de 235 354,72 € HT à 277 413,18 € HT.

Lancement de l'appel d'offre et des travaux imminent.

14 voix POUR à l'unanimité

## 9. Achat terrain

---

4 500 € pour un terrain de 187 m<sup>2</sup> qui permettrait de désenclaver le bout du parking du bas de village

14 voix POUR à l'unanimité

## 10. Questions diverses

---

Rapport d'enquête du commissaire enquêteur pour les chemins :

Chemin de Turenne : avis favorable avec réserve

Chemin de Cansiguié : avis défavorable

Chemin de Canhac : avis favorable

Chemin de Fourès à Nadal : avis favorable

Chemin de Truc à Noire : avis favorable (3 acheteurs : Sylvain Rivière, Maxime Boucaud et famille Gamel)

SIEEOM : composteurs installés en face de la salle polyvalente afin de récupérer les déchets de la cantine scolaire et ceux des vazeracais. Réunion publique avec l'animateur du SIEEOM pour la distribution de seaux aux habitants du village, le 9 octobre 2021 à 11 h.

Réunion pour les associations le 11 octobre 2021 à 20 h 30.

Vœux à la population le 8 janvier 2022.

Reconduction des cadeaux pour les personnes de plus de 80 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Normalement, les deux derniers lots du lotissement ont été achetés par un promoteur.

Etablissement Public Foncier Local : permet l'achat des terrains par leur intermédiaire.

Certains habitants du bourg ont fait remonter des problèmes de stationnement et de propreté du village. Le conseil municipal en a discuté et à pris la mesure du problème, des solutions vont être appliquées.

L'adressage : les panneaux ont été posés par les agents municipaux. Des groupes seront constitués pour distribuer les numéros aux habitants ainsi qu'une notice explicative pour faire la modification du numéro et changement d'adresse en ligne.

La nouvelle cantinière prend ses marques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.